

Horaires de permanences



Située au 1 route st léger, la mairie vous accueille dans ses locaux au rez de chaussée **les lundis et mardis de 9 heures à 12 heures et le jeudi de 14 heures à 18 heures.**

Vous serez accueillis par Mme Nathalie Lepage secrétaire de Mairie.

Pour un entretien particulier ou en dehors des heures de permanence, vous pouvez prendre rendez vous auprès de M. le Maire

au **01 34 79 70 02**
par fax au **01 34 79 73 84**
ou par adresse électronique :
mairie.amenucourt@wanadoo.fr

INFO +

Si vous souhaitez recevoir les informations par mail, retournez-nous le bulletin en Mairie en indiquant vos coordonnées :

NEWSLETTERS

NOM :

PRENOM :

EMAIL :

Date de parution

2014, N°3

Dans ce numéro :

Le mot du Maire 1

Appel 2

Ce qui s'est passé 4

Environnement 5

Idée balade 9

Le coin 10

Tous au jardin 11

EN PLUS

- Les Transports
- Histoire
- A votre avis ?
- Agenda
- Paru dans le Parisien
-

COMMUNE D'AMENUCOURT



LE MOT DU MAIRE



Après cet été torride



, une belle arrière saison serait la bienvenue pour une rentrée studieuse.

Un léger retour en arrière, pour vous remercier de votre participation nombreuse, à la soirée du 21 juin dernier, que j'ai cru comprendre, vous avez

particulièrement appréciée. Un clin d'œil particulier à notre conseiller municipal Pascal François (Animix) qui a su animer cette soirée avec brio. Cette manifestation s'inscrit complètement dans l'un des fils rouges de notre action communale, celle de créer un lien social.

Chaque mois, nous vous proposons un événement qui sera l'opportunité de se rencontrer, se connaître et s'amuser ensemble. A noter dans vos agendas le 21 septembre où vous pourrez vous affronter amicalement lors des Olympiades. Le 18 octo-

bre, nous vous proposons une soirée dansante sur le thème des années 70.

Afin de travailler ensemble sur une autre de nos préoccupations, une soirée débat sur les nuisances provoquées par la proximité de la RD37 est programmée le 26 septembre. Vous pourrez nous faire partager vos idées et vos inquiétudes pour nous donner des éléments de propositions de solutions au Conseil Général du 95, toujours dans le souci de vous associer aux prises de décision du conseil municipal.

Bonne rentrée à tous.



LE POINT TRAVAUX

L'affaissement des bas côté de la RD 37 au niveau du parking de la mairie a nécessité l'intervention du Conseil Général, sans que cela ne sollicite un budget communal.

Les travaux sur le vannage de la

Gargouille débuteront courant du mois.

Le système d'alarme a été changé à la salle des fêtes. Un système plus performant est en place pour un coût nul au lieu de 170 euros tous les deux mois. Merci à Laurent MARQUOT, conseiller municipal, pour son efficacité.

Vos devoirs



ELAGAGE

Il est rappelé aux riverains de voies leur obligation d'élaguer leurs arbres (haies) afin de ne pas mettre en danger qui que soit. En outre, les panneaux de signalisation doivent être toujours visibles par les automobilistes.

APPEL



Le site Internet de la mairie va faire peau neuve dans les prochains mois. Nous tenterons d'en faire un site qui facilite votre quotidien et un moyen de créer un lien entre chacun d'entre nous. A cette occasion, nous souhaitons **collecter des photos ou cartes postales du village, de toute époque.**

Pour les photos en format numérique, elles devront être en 300 DPI au minimum. Vous pouvez les télécharger sur l'ordinateur de la mairie à l'aide d'une clé USB, sur rendez-vous.

Pour les photos et cartes postales anciennes, nous les scannerons en mairie, sur rendez-vous.

Si vous avez des attentes quant à ce que ce nouveau site Internet, n'hésitez pas à nous les communiquer.

Il est important pour nous qu'il réponde au mieux aux attentes de chacun.

A VOS AGENDAS

2 septembre : *Rentrée scolaire.* Et oui déjà !

14 septembre : *Randonnée* organisée par la Mairie. Vous pourrez découvrir ou re-découvrir les chemins autour du village. Réservations auprès de Christine POURRE au 06 82 34 93 36

18 septembre : *Conseil municipal.* Nous vous rappelons que les conseils municipaux sont publiques, vous êtes donc les bienvenus.

21 septembre : *Les Olympiades.* Les familles sont invitées dès 14h, à répondre, dans la bonne humeur, à des défis sportifs et culturels à la salle des fêtes. Chacun sera récompensé par un baptême de Harley Davidson. Inscriptions en mairie.

26 septembre : *Réunion publique.* Nous vous invitons à échanger sur la thématique de la RD37. Rendez-vous à la salle des fêtes à 20h00

3 octobre : Collecte encombrants (1m3/habitation) à sortir la veille au soir. Pas d'objets de plus de 50kg ou plus de 1,75mX1,5mX0,5m, ni Déchets d'Equiperment Electriques et Electroniques, ni produits explosifs ou toxiques.

18 octobre : *Soirée année 70* à la salle des fêtes. Organisée par la mairie et animée par Animix.

18 octobre au 2 novembre inclus : *Vacances* de la Toussaint

7 décembre : *Noël des enfants* avec un spectacle de clown « Mariette » de et avec Michèle CLEMENT, habitante d'Amenucourt (marionnettiste et comédienne).

14 décembre : Repas des anciens à la salle des fêtes.

20 décembre au 4 janvier inclus : *Vacances* de Noël

Et près de nous

Jusqu'au 30 novembre 2014 - Château de la Roche Guyon

Exposition Rêves troglodytes - Photographies de Guy Vivien

Lino de Giuli - Peintures

Jusqu'au 30 novembre 2014 - Maison du Parc à Théméricourt – Musée du Vexin

Exposition « Cuisine ta santé, le potager est un jardin »

Vous êtes invités à déambuler dans un décor proposé par Galileo Production rappelant un jardin potager, dont les légumes sont cultivés et cuisinés depuis des millénaires par les hommes.

Ateliers famille Mercredi 22 et 29 octobre de 14h30 à 17h à la Maison du Parc

Découverte du jardinage naturel avec fabrication de compost.

A partir de 6 ans – Tarif : 6 €

> Inscription obligatoire 01 34 48 66 00

Spectacle jeune public Dimanche 30 novembre à 16h à la Maison du Parc

« Les Contes Terre à Terre »

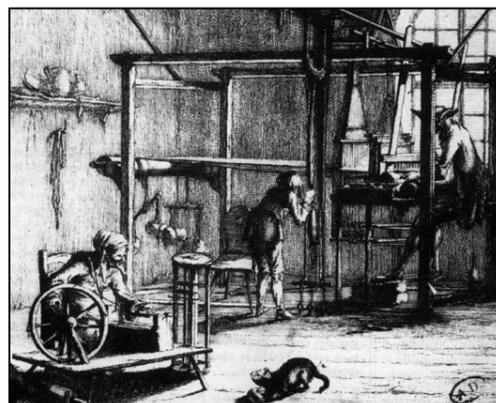
Une ratatouille de contes avec marionnettes et chansons sur les légumes et la biodiversité alimentaire, les jardins et le bio, l'agriculture et les paysans.

A partir de 5 ans – Tarif : 3 €

> Inscription obligatoire 01 34 48 66 00

« Blé, papier et moulins : une affaire d'hommes »

Le moulin à eau, attesté en Europe depuis l'antiquité est plus ancien que le moulin à vent. Il se développe parallèlement à la disparition de l'esclavage à partir du IX^e siècle : l'utilisation de l'énergie hydraulique plutôt qu'animale ou humaine permet une productivité sans comparaison avec celle disponible dans l'antiquité (chaque meule d'un moulin à eau peut moudre 150 kg de blé à l'heure ce qui correspond au travail de 40 esclaves)¹. Le moulin à eau, tout comme le moulin à vent, a été supplanté au XIX^e siècle par l'arrivée de la machine à vapeur, puis par le moteur électrique



« De la laine au fil : le féminin. Du tissage à la teinture : le masculin »

Les fileuses (des femmes) filaient d'abord la laine. Quand le fil était utilisable, le tisserand (l'homme) pouvait exercer son métier, en travaillant sur un métier à tisser qu'il faisait marcher avec les pieds et les mains. Ensuite, le tissu était prêt pour le foulage. En premier, le tissu était trempé, puis piétiné dans l'eau pour améliorer la qualité du tissu. Après il était étiré, séché, cardé puis tendu. Le teinturier (l'homme) pouvait ensuite faire la teinture. La teinture était faite dans une grande cuve. La couturière (une femme) prenait la suite des opérations avec la confection des vête-

A VOTRE AVIS ?



Où a été prise cette photo ?

Quelle est la signification de ce panneau ?

Déposer vos réponses soit dans la boîte aux lettres de la mairie, soit par mail sur l'adresse mairie.amenucourt@wanadoo.fr

C'est l'occasion de vous rappeler les grandes lignes du **Droit à l'image** :

Que dit la Loi ?

Art.9. du code civil : *Chacun a droit au respect de sa vie privée. Les juges peuvent, sans préjudice de la réparation du dommage subi, prescrire toutes mesures, telles que séquestre, saisie et autres, propres à empêcher ou faire cesser une atteinte à l'intimité de la vie privée : ces mesures peuvent, s'il y a urgence, être ordonnées en référé.*

En d'autres termes... ?

Le droit à l'image est le droit de toute personne à disposer de son image et/ou d'en interdire sa fixation et/ou sa diffusion sans un consentement préalable.

A retenir

Plus simplement, l'image d'une personne (identifiable ou reconnaissable) n'est permise que si la dite personne a donné son autorisation préalable. "Identifiable" ne couvre pas **que** le visage mais aussi tous signes permettant de reconnaître la dite personne (tatouage, cicatrice...).

Il est donc recommandé de toujours avoir les autorisations des tiers et de ne pas considérer, que parce qu'un individu ou un monument est célèbre, cela vous autorise à publier et/ou à tirer des profits de son image.

Et ceci est applicable pour les supports papiers, mais aussi...sur Internet (y compris les réseaux sociaux).

Paru dans le Parisien



Le 1er août dernier, le journal *le Parisien* paraissait un article sur la fermeture de l'arboretum de la Roche Guyon, qui comme vous l'avez constaté, très certainement, est fermé depuis cet hiver.

Les maires de La Roche Guyon et d'Amenucourt ont été interrogés à ce sujet par la journaliste du *Parisien*.

Il est évident que cette fermeture ne nous ravi pas, d'autant qu'elle est survenue sans aucune information de la part de l'Agence des Espaces Verts.

Nous avons souligné que cette fermeture était gênante pour les habitants qui utilisent ce chemin qui se trouve être le plus court entre notre village et La Roche Guyon. Nous ne comprenons pas cette décision.

L'Agence des Espaces Verts invoque un problème d'effectifs résultant « d'une conjoncture inédite et

difficile » et souhaite que cette situation soit temporaire mais ne donne aucune information sur une date éventuelle de réouverture. Elle rappelle que la forêt reste ouverte à la promenade.

La mairie de La Roche-Guyon invite tous les citoyens à faire part de leur mécontentement par mail auprès de l'Agence des Espaces Verts.

Nous vous communiquons leur contact : <http://www.aev-iledefrance.fr/contact>

Espérons que ce site sera rapidement remis en état et ouvert de nouveau au public.

CE QUI S' EST PASSE DANS NOTRE VILLAGE

En **mai** dernier, les membres du club de Généalogie Val d'Oisienne a remis en mairie, lors d'un entretien avec le maire et un conseiller, le relevé des mariages dans notre commune entre 1606 et 1820. Il est à votre disposition en mairie sur rendez-vous. Nous y retrouvons des noms encore présents dans le village et ses alentours.

Le **21 juin** dernier, la Soirée « Année 80 » à la salle des fêtes a connu un franc succès. Ce premier grand évènement a permis aux villageois de se rencontrer pendant un apéritif au soleil et un barbecue dansant. C'est un véritable encouragement pour la nouvelle équipe municipale et les membres de la commission des fêtes. Un grand merci à Pascal FRANCOIS pour son animation offerte et merci aux participants qui ont apporté des plats succulents, très souvent faits maison.

Le **29 juin** dernier, nous avons proposé une randonnée qui a malheureusement été annulée pour des raisons de météo défavorable. Ce n'est que partie remise. Laissez vos chaussures de randonnée sorties pour le 14 septembre !

Le **16 août** dernier, Madame Le Maire (la mère) mariait sa fille Charlotte. Nous souhaitons beaucoup de bonheur à ce jeune couple installé dans notre campagne.

Pour mesurer l'état de la biodiversité et évaluer les actions à mener pour la préserver, le Parc réalise des inventaires de la faune de son territoire. Quelques groupes d'espèces font l'objet d'un suivi particulier. Il s'agit d'espèces menacées et d'espèces rares et caractéristiques des milieux dans lesquels elles vivent. **Début août**, une prospection visant à inventorier les lieux de reproduction des chauves-souris (chiroptères) a eu lieu sur notre commune, comme nous vous en avons informés. Elle a permis de relever deux foyers sur le village. Un grand merci aux personnes ayant accueilli l'équipe du Parc. Si vous étiez absent lors de leur passage, vous pouvez encore contacter Nicolas GALAND au 01 34 48 66 15.

Pour plus d'informations sur ces espèces menacées ou rares, rendez vous sur <http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/environnement/biodiversite/especes-emblematisques/>



Le **14 juillet** dernier, nous célébrions comme tous citoyens la fête nationale. Mais pas seulement ! Ce fut aussi l'occasion de rendre hommage à Antoine PETEL, en l'honorant du titre de Maire Honoraire pour son dévouement à la commune. Nous remercions évidemment Mme PETEL de l'avoir soutenu durant ces mandats. Tout ceci n'aurait pas été possible sans la précieuse aide de ses deux adjoints : Jacques PREVEL et Hubert VADLINGER.

Le co-voiturage :

C'est l'utilisation conjointe et organisée d'un véhicule, par un conducteur non professionnel et un ou plusieurs tiers passagers, dans le but d'effectuer un trajet commun.

Il procure des avantages individuels (économiser les dépenses de carburant et de maintenance, agrémenter les voyages, développer le lien social) et collectifs (augmenter le taux de remplissage des véhicules, diminuer les embouteillages, la pollution et les accidents de la route¹).

En France, le covoiturage ne doit pas être rémunéré (ce qui serait concurrentiel aux activités marchandes de transports publics ou privés) : le conducteur ne doit donc pas faire de bénéfices

(l'argent qu'il reçoit doit correspondre au partage des frais liés au trajet). Il dépend de la motivation des particuliers et repose en grande partie sur un principe collaboratif d'auto-organisation mais peut être encouragé, co-organisé ou aidé par des collectivités ou entreprises qui y trouvent divers bénéfices.

La mairie peut mettre en relation les amenucourtois souhaitant co-voiturer. Renseignements auprès de Mme Vieillard Marie-Béatrice, en mairie.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les nombreux sites internet qui proposent ce service.

LES VIEUX METIERS

Des lavoirs au féminin, Des moulins au masculin, Des tissus au féminin et au masculin



Un lavoire est un bassin public alimenté en eau détournée d'une source ou d'un cours d'eau, en général couvert, où les lavandières rinçaient le linge après l'avoir lavé, en général chez elles. Le passage au lavoire était la dernière étape avant le séchage. Comme le lavage ne consommait que quelques seaux d'eau, il pouvait avoir lieu à la maison, mais le rinçage nécessite de grandes quantités d'eau claire, uniquement disponible dans les cours d'eau ou dans une source captée.

Le bord du lavoire comporte une pierre inclinée. La lavandière, à genoux, jette le linge dans l'eau, le tord en le pliant plusieurs fois, et le bat avec un battoir en bois afin de l'essorer le plus possible.

En général, une solide barre de bois horizontale permet de stocker le linge essoré avant le retour en brouette vers le lieu de séchage.

Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment. L'utilisation des lavoirs a été progressivement abandonnée au XX^e siècle.

LES TRANSPORTS

Le Bus

Amenucourt est desservi par la ligne 95-47

Le prix de la "carte scolaire bus lignes régulières" 2014-2015 est de **111€** moins la subvention de 80 % accordée par la commune d'Amenucourt.



Le ticket T+
Il permet d'emprunter tous les ré-

seaux et de prendre des correspondances bus/bus (sauf Noctilien) ou bus/tram pendant 1h30 entre la première et la dernière

validation.

Il est également valable dans le métro et RER dans PARIS, dans les bus en Ile-de-France et dans le tramway.

Il s'achète dans tous les points de vente RATP, SNCF et OPTILE.

Les personnes ayant la carte famille nombreuse, la carte Solidarité transport ou les enfants de moins de 10 ans peuvent utiliser les tickets T+ demi-tarif.

Carnet de 10 tickets : 13,70€
Carnet de 10 tickets demi-tarif : 6,85€

Lieu de vente le plus proche

RESTAURANT « Le relais du château » - 29 rue du Général Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi de

7h30 à 20h00, le samedi et dimanche de 8h00 à 20h00.

Fermé le mercredi.

Egalement en vente à bord du bus auprès du conducteur, il est utilisable immédiatement et ne permet pas de faire une correspondance avec un autre bus (tarif : 2 euros)



La carte Imagine'R
(étudiant ou scolaire)

Il s'agit d'un abonnement annuel réservé aux scolaires et étudiants de moins de 26 ans, scolarisés et résidant en Ile de France. Cette carte est valable 1 an et permet de faire un nombre illimité de déplacements dans les zones choisies en semaine, et dans toute l'Ile de France (toutes zones confondues) le week-end et les vacances scolaires.

Ce produit est vendu uniquement par correspondance et les formulaires de demande d'abonnement sont disponibles auprès de votre transporteur ou aux guichets RATP et SNCF. Une subvention est attribuée, par la commune d'Amenucourt, sous certaines conditions pour en bénéficier contactez la mairie.

Agence Imagine R : 0969 39 55 55 (appel non surtaxé) ou www.imagine-r.com

Pour d'autres titres de transport ou informations complémentaires, vous pouvez contacter la Société TIM BUS
ZA de la demi-lune
7 rue des Frères Montgolfier
95420 MAGNY-EN-VEXIN
Tel : 01 34 46 88 00
Fax : 01 34 46 80 29
mail : clients.timbus@ratpdev.com

ENVIRONNEMENT

Nous vous rappelons que vous devez sortir vos poubelles la veille au soir. En plus d'être désagréable pour le voisinage, vous risquez une amende de

35 euros conformément à **l'article R632-1 du Code pénal** qui précise que "le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions

fixées par l'autorité administrative compétente" est répréhensible.

Pour mieux trier nos déchets, il nous paraît indispensable de connaître les filières de recyclage mises en place par SMIRTOM a mis en place (sources <http://smirtomduvexin.free.fr/>).

Filières de recyclage

Après le Centre de Tri, chaque matériau trié est expédié vers sa propre filière de reprise.

**Le verre, le plastique, les briques alimentaires, les métaux
le carton, les journaux / revues / magazine.**

Le verre



Repreneur : SAINT GOBAIN

Le verre est un matériau 100% recyclable ; il se recycle à l'infini, sans perdre de ses qualités.

Procédé : le verre est trié manuellement puis automatiquement pour être débarrassé de ses impuretés. Il est ensuite broyé et devient du calcin qui est acheminé dans les fours verriers. Fondu à environ 1500 degrés, le calcin redevient du verre.

Chaque tonne de verre collectée permet d'économiser :

660 kg de sable

0.55 m3 d'eau (consommation moyenne domestique : 55m3/hab/an)

1.1 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10.3MWh/hab/an)

Les bouteilles et flacons en plastique



Repreneur : Véolia Propreté France Recycling

Les plastiques sont des dérivés du pétrole. Ceux que l'on recycle entrent à nouveau dans la composition des bouteilles et flacons. On distingue le PET (bouteille d'eau, boissons gazeuses ou plates, de vin, de vinaigre, de cidre, transparent ou teinté) et le PEHD (bouteille de lait, lessive, détergent).

Procédé : en usine de régénération les bouteilles sont triées mécaniquement et manuellement pour séparer les éléments indésirables. Viennent ensuite les phases de broyage, lavage, séparation des impuretés, séchage et stockage avant l'utilisation par les entreprises de la plasturgie ou du textile.

Pour le PET : fils et fibres pour l'habillement le rembourrage, bar-

quette de jardinage, boîte à oeufs, tuyaux d'évacuation, revêtement de sol.

Pour le PEHD : tube pour le passage de câble, mandrin, flacon, lessive, huile moteur, poubelles.



Chaque tonne de PET collectée permet d'économiser :

830 L de pétrole brut

245 m3 de gaz naturel

8.5 m3 d'eau (consommation moyenne domestique : 55m3/hab/an)

12 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10.3MWh/hab/an)

Chaque tonne de PEHD collectée permet d'économiser :

635 L de pétrole brut

400 m3 de gaz naturel

1.5 m3 d'eau (consommation moyenne domestique : 55m3/hab/an)

Ingrédients

4 tranches de pain d'épices

4 pommes Reinette

1 pincée de cannelle

4 c. à soupe de miel

2 œufs battus

25 cl de lait

50 g de beurre

Epluchez les pommes en grosses lamelles. Faites-les dorer dans une poêle avec 30 g de beurre.

Ajoutez une pincée de cannelle et le miel. Réservez-les au chaud.

Mettez les œufs battus et le lait dans un saladier. Imbibez les tranches de pain d'épices dans cette préparation et faites-les dorer dans une poêle avec le reste de beurre.

Disposez une tranche de pain d'épices dans une assiette, puis l'équivalent d'une pomme miellée par-dessus.

Puis ajoutez-y une boule de glace.

Recette d'Anne Pierre ZAMORA, du restaurant le P'tit Bouchon à Magny-en-Vexin Tel. : 01 34 46 94 43

Avec le miel de Guy DESPONT, du Petit Peuple des Abeilles à Nesles-la-Vallée Tél. : 01 34 70 81 55

TOUS AU JARDIN

Quand août est pluvieux, septembre est radieux.



L'humidité des nuits et le retour d'une fraîcheur modérée sonne le renouveau dans les jardins. L'été touche à sa fin, c'est le moment de récolter les fruits et les légumes de saison. Profitons des dernières tomates gorgées du timide soleil estival, des pommes de terre et des carottes qui vont rejoindre leur lieu d'hivernage.

Dégustons les raisins palpitants de sucre. Au ver-

ger, les prunes, les figues et les mûres présagent de succulentes confitures.

Mais c'est aussi le moment de préparer le jardin pour l'hiver ! Si nous le vidons de tous ses légumes et fruits c'est pour mieux accueillir dans ses sillons les prochaines plantations : oignons, épinards, poireaux, radis et navets d'hiver... C'est aussi le moment d'anticiper le prochain printemps en récoltant les graines de nos fleurs de jardin (œillet d'inde, soucis, capucines, roses trémières). Elles seront précieusement conservées après séchage pour égayer nos jardins à la prochaine belle saison.

Dans l'attente de retrouver les palettes de couleur du printemps prochain, profitons des teintes des chrysanthèmes et des asters.

Prolongeons l'été avec les quelques résurgences délicieuses de fraises avant le retour du brouillard et des pluies d'automne.

Rébus**Charade**

Mon premier se fait avec les pieds,
 Mon second vit dans les égouts,
 Mon troisième tombe du ciel,
 Mon tout sert à me protéger de mon troisième.

LE COIN DES GOURMANDS

Le Parc naturel régional du Vexin français lance son second livret de recettes. Des restaurateurs ont proposé des recettes élaborées à l'aide de produits locaux.

Nous vous proposons une recette de saison extraite de ce livret
 (téléchargeable sur http://www.pnr-vexin-francais.fr/fichier/pnr_document/335/document_fichier_fr_livret_recettes.pdf)



Crédits photos : L. Eliot

Pain perdu au pain d'épices, aux pommes et au miel

Les briques alimentaires



Repreneur : Véolia Propreté France Recycling

Les briques alimentaires sont constituées de 75 % de fibres, 20 % de plastique et 5 % d'aluminium.

Procédé : en papeterie les briques sont mélangées avec de l'eau et avec des produits par-

ticuliers pour séparer les fibres du plastique et de l'alu. Les fibres sont ensuite désencrées. La pâte obtenue est ensuite injectée dans une machine à papier afin d'être recyclée en papier essuie-tout, papier toilette, papier cadeau.

Chaque tonne de briques collectée permet d'économiser :

2 tonnes de bois

9.5 m3 d'eau (consommation moyenne domestique : 55m3/hab/an)

4.7 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10.3MWh/hab/an)

Les métaux



Repreneurs : Véolia Propreté France Recycling

L'acier et l'aluminium se recyclent totalement et indéfiniment. Procédés : l'acier est fondu en aciérie. L'aluminium est fondu en affinerie.

Cet acier et cet alu entrent dans la fabrication d'objet de la vie de tous les jours.

Chaque tonne d'acier collectée permet d'économiser :

1.5 tonnes de minerai de fer

570 kg de coke (charbon)

1.1 m3 d'eau (consommation moyenne domestique : 55m3/hab/an)

6.4 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10.3MWh/hab/an)

Chaque tonne d'aluminium collectée permet d'économiser :

2.3 tonnes de bauxite

9 m3 d'eau (consommation moyenne domestique : 55m3/hab/an)

29.6 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10.3MWh/hab/an)

Le carton (cartonnettes)



Repreneur : Véolia Propreté France Recycling

Constitué de fibre de cellulose, il peut être recyclé jusqu'à 10 fois.
 Procédé : en papeterie les cartons sont mélangés avec de l'eau. La pâte obtenue est injectée dans une machine à papier : les bobines servent à fabriquer de nouveaux cartons d'emballages.

Chaque tonne de cartonnettes collectée permet d'économiser :

2.6 tonnes de bois

17 m3 d'eau (consommation moyenne domestique : 55m3/hab/an)

11 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10.3MWh/hab/an)

Les journaux / revues / magazines



Repreneur : NORSKE

Procédé : en papeterie les journaux/revues/magazines sont mélangés avec de l'eau et du savon afin d'être des-encreés. Cette pâte est ensuite mélangée à de la pâte produite à base de bois puis injectée dans une machine à papier. Les bobines obtenues sont expédiées chez les imprimeurs.

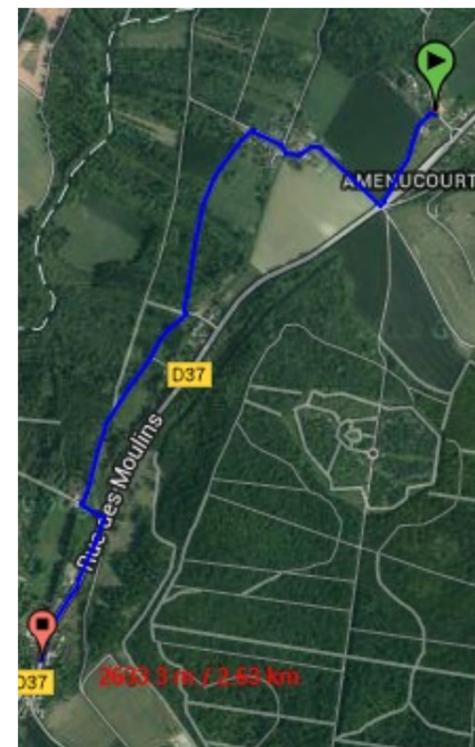
Chaque tonne de journaux/revues/magazines collectée permet d'économiser :

2.6 tonnes de bois

17 m3 d'eau (consommation moyenne domestique : 55m3/hab/an)

11 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10.3MWh/hab/an)

IDEE BALADE



De Beaugard à Roconval – 2,6 km

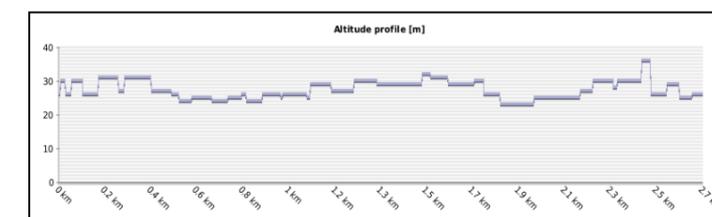
Prendre le sentier du Petit Noyer.

Puis à droite la route de Mauvérand.

Après le petit pont, prendre à droite puis tout de suite à gauche pour rejoindre le chemin de la Butte.

Suivre à gauche le chemin jusqu'au Pont aux Vaches (en passant au Petit Roconval et au Mal Gardé)

Prendre à gauche en traversant le pont et rejoindre la D37



LE COIN DES ENFANTS

Réponses du précédent journal :

Rébus : libellule

Charade : chocolat

Le mot mêlé de la rentrée

FR	(?) FEUTRE
EE	(?) STYLO
HUVJ	(?) CAHIER
OTEB	(?) CLASSEUR
ZKRILG	(?) MANUELS
HGELYD	(?) TABLEAU
IWUNIVERSITEXTABLEAU	(?) MATHEMATIQUE
QPERMANENCESACISEAUX	(?) SCIENCES
GOMMEMATHEMATIQUEB	(?) DIRECTEUR
LOSTECHNOLOGIEIB	(?) COLLEGE
VIFUDIRECTEURN	(?) UNIVERSITE
EVSURLIGNEUR	(?) BACCALAUREAT
WBACCALAUREATP	(?) TECHNOLOGIE
ORDINATEURUGCX	(?) REVEIL
SCIENCESCLASSEUR	(?) PERMANENCE
MANUELSGHYACIW	(?) SAC
COLLEGEUCAHIER	(?) SURLIGNEUR
STYLOJRJNF	(?) GOMME
FYP	(?) CISEAUX
FÇ	(?) ORDINATEUR